



Informations municipales

Semécourt

Février 2017

EDITO DU MAIRE

L'hiver, semble-t-il, touche à sa fin. Le retour des oies sauvages et autres oiseaux migrateurs conjugué à l'augmentation de la luminosité diurne et aux températures plus clémentes redonne de l'énergie aux personnes.

Le calendrier municipal est aussi fait de ces rituels qui font qu'à chaque début d'année, le conseil municipal prépare le budget primitif. Comme je vous l'avais indiqué à la cérémonie des vœux, le budget primitif est bâti sans augmentation des taxes locales.

L'année 2016 laisse apparaître un bilan financier très satisfaisant dégageant des excédents de fonctionnement permettant pour 2017 des programmes d'investissement en autofinancement.

Les premières réunions de travail du conseil municipal ont permis de prévoir les programmes envisagés. Ainsi, dès le mois de mars, les travaux d'aménagement du square derrière la mairie et la requalification de la rue de Verdun (3^{ème} phase) et de la rue de la Somme Gaie démarreront et s'étaleront sur 5 mois maximum.

Je vous demanderais d'être patients et compréhensifs quant aux désagréments que vous subirez et qui, j'en suis persuadé, resteront dans le domaine du supportable pour les riverains.

La réunion publique avec les riverains a permis d'une part de répondre aux interrogations formulées et d'autre part d'intégrer quelques demandes personnelles ne dénaturant pas le projet.

Vous trouverez en page intérieure le détail du phasage des opérations que je vous demanderais de respecter afin que les travaux se déroulent en toute sécurité et vous remercie par avance pour votre bienveillance.

Permettez-moi aussi de me joindre à Mmes PIRONTI et TOLU, agents recenseurs, afin de vous remercier sincèrement pour votre accueil chaleureux et votre réactivité qui leur ont permis d'effectuer leur mission dans les meilleures conditions possibles.

**Votre Maire,
Eugène WEISSE**

BOUGEONS TOUS

Messieurs s'abstenir – Messieurs s'abstenir – Messieurs s'abstenir -

Mardi 8 mars, c'est la journée mondiale de la femme.

Pour s'associer à cette manifestation l'association Bougeons Tous offre la possibilité à toutes les habitantes de Semécourt de pratiquer gratuitement du 1^{er} au 15 mars 2017 les différentes activités proposées à la Maison des associations, à savoir :

- **La gym : le lundi de 18 à 20 h, le mercredi de 19 à 20 h 30, le jeudi de 10 à 11h 30, le vendredi de 18 à 20 h, le samedi de 9 h 30 à 11 h,**
- **La boxe française : le mardi et le vendredi de 20 h à 22 h,**
- **L'aïkido le lundi de 20h à 21h30 et le dimanche de 10 à 12 h,**
- **Le cardio-training et la musculation du lundi au vendredi de 18 à 20 h et le dimanche de 10 à 12 h.**

Venez nombreuses !

Renseignements au 06 89 98 69 68

Activités Maison des Jeunes

Mois de mars 2017

Mercredi 01 Mars : le travail à la chaîne
Samedi 04 Mars : les déménageurs (dojo)
Mercredi 8 Mars : atelier goûter
Samedi 11 Mars: chasse au trésor (extérieur)
Mercredi 15 Mars: sketches d'improvisation
Samedi 18 Mars : défis fous
Mercredi 22 Mars : la course à la valise (dojo)
Samedi 25 Mars : épreuves physiques
Mercredi 29 Mars : activités manuelles

Pour tous renseignements et inscriptions :

Tél. 03.87.30.81.23

Permanence de l'animatrice :

Du mardi au samedi de 19h à 22h

Fermeture de la mairie

La Mairie sera fermée **du 6 mars au 12 mars 2017**

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou à un adjoint.

Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur (03 87 51 12 56),
ou écrire un mail à l'adresse suivante : mairie.semecourt@wibox.fr

GrDF : relève des compteurs

Les compteurs seront relevés du 20 au 21 mars 2017.

En cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index par :

- Internet : www.grdf.fr/releve, pour le gaz
- Téléphone au 0820 333 433 (0,12 € la minute)
- Carte auto-relève

Veuillez nous faciliter l'accès à votre compteur, nous pourrions ainsi facturer vos consommations réelles et vérifier le bon fonctionnement de votre compteur.

Aide au chauffage

Le conseil municipal a décidé de l'octroi d'une aide au chauffage. Pour en bénéficier, les foyers fiscaux répondant aux critères établis doivent se présenter en mairie, munis des pièces suivantes :

- avis d'imposition de la taxe d'habitation 2016
- avis d'impôt sur le revenu de l'année 2015 (déclaration établie en 2016)
- un R.I.B ou un R.I.P

Si le quotient familial déterminé par le quotient du revenu fiscal de référence par le nombre de parts :

- *est inférieur à 9.900 euros, dans ce cas l'aide est de 220 euros (1^{ère} tranche)*
- *est compris entre 9.900 et 14.200 euros, l'aide est de 170 euros (2^{ème} tranche)*

Les demandes doivent être déposées en mairie avant le 31 mars 2017.

Cartes nationales d'identité

A compter du 28 mars prochain, il ne vous sera plus possible de vous rendre en mairie de Semécourt pour une demande de délivrance ou un renouvellement de votre carte nationale d'identité ; En effet, les cartes d'identités seront délivrées exclusivement par les mairies dotées d'une station d'enregistrement.

Vous trouverez la liste des communes concernées sur le site internet : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-une-demande-de-passeport-CNI>

Concernant les différentes pièces à fournir, le site suivant vous renseignera utilement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>.

Collecte pour les animaux dans les refuges

Cette collecte, réalisée à l'initiative du conseil municipal des jeunes, aura lieu :

Samedi 11 mars 2017
de 9h30 à 11h30

Nous récupérons couvertures, draps, oreillers, coussins, serviettes usagées, de la nourriture (croquettes, pâtée pour chats et chiens ainsi que de la litière).

En cas d'absence, vous pouvez déposer votre don sur le pas de la porte en y apposant un papillon mentionnant la collecte.

Réservez leur un bon accueil.

Merci d'avance pour votre générosité.

Travaux de réaménagement sécuritaire de la rue de Verdun :

La troisième tranche de travaux de la rue de Verdun débutera en mars 2017. Le projet de par sa complexité et de par l'impact qu'il va générer provisoirement sur la vie locale au niveau de la circulation routière, nécessite la division des travaux en plusieurs secteurs.

Le trafic sur la départementale 112 b étant trop important, il n'est pas envisageable de fermer cet axe routier à la circulation, la durée du chantier étant estimée à environ cinq mois. Ainsi, plusieurs secteurs de travaux ont donc été programmés pour permettre le bon déroulement des opérations sur le plan sécuritaire pour l'entreprise tout en garantissant une circulation dans les deux sens.

- **Secteur 1 :**
 - **Pendant la période des travaux, la circulation se fera par 1/2 chaussée entre la place Pasteur et le restaurant de l'Aromate pour permettre la réalisation de la voie de desserte du restaurant, des places de stationnement et de la réhabilitation de la place Pasteur et le reprofilage de la chaussée.**
- **Secteur 2 :**
 - **Aménagement des places de stationnement, de l'espace vert et de la rue Fontaine Richelet.**
- **Secteurs 3 et 4 :**
 - **Aménagement de la rue de la Somme-Gaie (reprofilage partiel) et aménagement des trottoirs en pavés.**
- **Secteur 5 :**
 - **Aménagement du trottoir en pavés et reprofilage partiel de la chaussée.**
- **Secteurs 6 et 7 :**
 - **Circulation alternée par système de feux tricolores pour le réaménagement des trottoirs, des places de stationnement et du reprofilage de la chaussée.**

La mise en œuvre finale de la couche d'enrobés sera réalisée par le Conseil Départemental à l'issue des travaux de préparation.

Ces travaux vont occasionner des perturbations du trafic pendant leur durée. Nous vous invitons à observer la plus grande prudence aux abords des travaux et à adapter votre vitesse de conduite.

